

PREFECTURE DE LA LOZERE

*Direction départementale
de l'équipement*

ARRETE N° 2006-297-007 du 24/10/2006

*modifiant l'arrêté n° 06-0114 du 25 janvier 2006
relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers
sur les risques naturels et technologiques majeurs, concernant la commune
de MENDE*

**Le préfet,
chevalier de l'ordre national du Mérite**

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code de l'environnement, article L 125-5; articles R 125-23 à R 125-27 ;
VU le décret n° 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique ;
VU l'arrêté préfectoral n° 06-0091 du 25 janvier 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;
VU l'arrêté préfectoral n° 06-0114 du 25 janvier 2006 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs, concernant la commune de MENDE ;

SUR proposition de Monsieur le directeur départemental de l'équipement et du directeur des services du cabinet ;

ARRETE

Article 1. : Le dossier communal d'information annexé à l'arrêté préfectoral n° 06-0114 du 25 janvier 2006 est remplacé par le dossier communal d'information annexé au présent arrêté.

Ce dossier regroupe les éléments nécessaires à l'information sur les risques naturels et technologiques majeurs des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés dans la commune de MENDE.

Ce dossier comprend :

- la liste des risques naturels prévisibles et des risques technologiques à prendre en compte,
- la liste des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer, et le cas échéant le zonage sismique réglementaire attaché à la commune,
- la liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique de la commune,
- la nature des risques dans chacune des zones exposées,
- la délimitation des zones exposées.

Article 2. : Ces informations sont mises à jour au regard des conditions entraînant l'obligation d'annexer un état des risques naturels et technologiques en application du Code de l'environnement.

Article 3. : Une copie du présent arrêté et du dossier d'informations est adressée à monsieur le Maire de la commune et à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Article 4. : Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de Florac, le directeur des services du cabinet, le directeur départemental de l'équipement, et le maire de la commune de MENDE, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Paul MOURIER

**Etat des risques naturels et technologiques prévisibles à prendre en compte
et liste des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer**



Préfecture de La LOZERE

Commune de MENDE

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs
pour l'application des I, II de l'article L.125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° **2006-297-007**

du **24/10/2006**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

OUI

Approuvé

date **10 novembre 1998**

aléa

Inondation

Les documents de référence sont :

Plan de prévention des risques d'inondation

Consultable sur Internet

Liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
(le cas échéant)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

NON

date

effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité

zone Ia

zone Ib

zone II

zone III

non

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Extrait(s) cartographique(s) du plan de prévention des risques d'inondation approuvé

Date d'élaboration de la présente fiche : **24/10/2006**



PREFECTURE DE LA LOZERE

Liste des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

Code INSEE	Commune	Code aléa	Aléa	Début catastrophe naturelle ou technologique	Fin catastrophe naturelle ou technologique	Arrêté	Publication JO
48095	Mende	1.1.1	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	02/12/2003	04/12/2003	12/12/2003	13/12/2003
48095	Mende	1.1.1	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	04/11/1994	06/11/1994	21/11/1994	25/11/1994
48095	Mende	1.1.1	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	23/09/1994	24/09/1994	15/11/1994	24/11/1994
48095	Mende	1.1.1	Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau)	24/11/2003	24/11/2003	21/05/2004	09/06/2004
48095	Mende	1.1.2	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	02/12/2003	04/12/2003	12/12/2003	13/12/2003
48095	Mende	1.1.2	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	04/11/1994	06/11/1994	21/11/1994	25/11/1994
48095	Mende	1.1.2	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	23/09/1994	24/09/1994	15/11/1994	24/11/1994
48095	Mende	1.1.2	Inondation - Par ruissellement et coulée de boue	24/11/2003	24/11/2003	21/05/2004	09/06/2004
48095	Mende	1.7.2.1	Phénomène lié à l'atmosphère - Tempête et grains (vent) - Tempête (vent)	06/11/1982	11/11/1982	18/11/1982	19/11/1982